



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Lauzach (56)

# Le «Carré des arts», une médiathèque tiers-lieu dans l'ancienne mairie rénovée

La commune de Lauzach a inauguré en 2020 une médiathèque / tiers-lieu dans le bâtiment de l'ancienne mairie joliment rénové. L'équipement est depuis devenu l'épicentre de la vie associative, culturelle et sociale du bourg.

Lauzach est une commune rurale de près de 1230 habitants située à 20 km à l'Est de Vannes. La dynamique démographique et économique est positive du fait d'une localisation attractive, d'un cadre de vie agréable et d'un bon niveau de services.

L'ancienne école du 19<sup>ème</sup> siècle devenu mairie jusqu'en 2014 devait trouver une nouvelle fonction. L'idée de la médiathèque s'est vite imposée pour remplacer la bibliothèque de 20 m<sup>2</sup> créée en 1989.

L'enveloppe du bâtiment était saine mais à l'intérieur tout était à refaire. L'idée première est donc de rénover uniquement le RDC pour y aménager la médiathèque en limitant les coûts de rénovation.

Pour structurer le projet, les élus missionnent le CAUE 56 pour une étude de pré-programmation et de faisabilité. Les conclusions invitent la collectivité à élargir les usages du futur équipement et à rénover l'ensemble du bâtiment pour optimiser son potentiel.

« Cette étude du CAUE a permis d'avoir une approche fonctionnelle qui a ouvert notre perception du projet » précise Ludovic Collomb, adjoint.

De plus, pour alimenter leur réflexion, les élus visitent avec BRUDED et le CAUE 56 des médiathèques tiers-lieux récentes à Guisriff, Saint Aubin du Pavail, Séné... Sur cette base, les objectifs du nouvel équipement se structurent : un lieu multi-usage, support d'animati-



Le carré des arts vu de la route départementale

tions culturelles et de lien social.

« Nous voulions faire plus qu'une médiathèque mais nous ne connaissons pas encore le concept de tiers-lieu ! » précise Maire Annick Burban.

Le CAUE 56 accompagne la commune pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre de conception. L'agence Riguidel Architectes est retenue. En phase de conception, les bénévoles et Questembert Communauté ont été intégrés à la réflexion pour penser les usages des espaces créés.

Par ailleurs, les élus ont insisté auprès de la maîtrise d'œuvre pour avoir des ouvertures de taille et de couleur relativement standards pour éviter les surcoûts et faciliter le remplacement dans le temps.

## Favoriser la mutualisation des usages



Dans l'agencement des bâtiments, la collectivité pense les accès pour optimiser l'usage des salles. A la médiathèque, la cage d'escalier donne accès au deuxième étage alors que des portes verrouillent le RDC et le premier, tout en permettant un accès aux sanitaires. A la mairie, la salle du conseil est accessible de l'extérieur en verrouillant l'accès au reste de la mairie et tout en donnant accès à une cuisine office et aux sanitaires.

## ➤ Un bâtiment optimisé

L'intérieur du bâtiment a été intégralement vidé, des planchers béton ont été construits pour créer un bâtiment sur 3 étages.

Nous y retrouvons :

- Au RDC l'accueil, une petite cuisine, une terrasse, un accès à la presse, une bibliothèque jeunesse, une ludothèque
- Au 2ème étage : un bureau pour la médiatrice culturelle, une bibliothèque adulte, un espace jeunes avec console de jeux, un accès multimédia, une terrasse
- Au 3ème étage : une salle d'expositions et des associations multifonctions et des espaces de stockage sous clef.

Pour favoriser et faciliter la modularité des espaces, le mobilier qui accueille les livres est sur roulettes.

Le monte-charge dessert le R+1 et le R+2, il s'intègre dans l'enveloppe du bâtiment. La motorisation a nécessité une réhausse de la toiture.

Pour les beaux jours, les terrasses du RDC et du 1er étage sont équipées de mobilier. Ce matériel est hiverné dans un cabanon attenant.

## ➤ L'importance du facteur humain



L'arrière du carré des arts avec son parking, ses terrasses.

« Ce projet est une réussite. Les habitants se sont appropriés les lieux. Pour nous élus, c'est très bien quand ça nous échappe un peu. »



M. Collomb

Deuxième adjoint

Pour faire fonctionner le lieu, la municipalité recrute une première personne qui ne convient pas. Pour éviter de nouveaux déboires la collectivité fait appel à une association, Kejal qui propose des prestations d'accompagnement dans la rédaction de fiches de poste pour bien retranscrire les volontés politiques.

Le deuxième recrutement est le bon pour transformer cette médiathèque en un lieu de vie, tiers-lieu.

Cette transformation s'opère par la mise en place d'une ambiance chaleureuse et accueillante, on peut y boire une tisane, il y a un fond musical, les gens parlent sans que ce soit bruyant...

« La médiathèque prête des livres, des jeux mais cette activité est presque un prétexte pour faire venir les habitants » : Alexandra Colleu, médiatrice culturelle.

La médiatrice culturelle qui a un

contrat de 28 h / semaine s'occupe de la programmation culturelle et de la communication, s'implique dans le réseau des médiathèques de Questembert Communauté, encadre les bénévoles, dirige l'équipement.

## ➤ Une programmation diversifiée

La programmation culturelle est très dense et diversifiée, elle est aussi alimentée par des propositions d'habitants qui se sont appropriés l'outil. Le lieu se transforme par exemple en pub à la Saint Patrick ou en espace d'initiation aux arts urbains en plus des usages associatifs de couture, musique, cuisine, exposition...

Des expositions ont lieu quasiment en permanence. Elles mettent à l'honneur des professionnels mais aussi des locaux passionnés non professionnels : bonsaï, peinture, musique, sculpture, poterie...

La fréquentation des lieux et des animations est très bonne et toujours en croissance. La réussite de ce projet tient :

- à la qualité de l'agencement et de la rénovation du bâtiment
- à son emplacement au cœur du bourg sur les passages des écoliers au retour de l'école, et de son accessibilité
- à la qualité des salariés engagés et force de proposition et des bénévoles investis.

Alexandra Colleu complète : « Un facteur central est la confiance mutuelle avec les élus. Les choses se mettent en place rapidement sans lourdeur administrative. Je suis libre dans mes actions. »

## ➤ Bilan financier

Le montant des travaux est de 721 751 € HT dont 58 980€ de mobilier et matériel informatique. Le projet a été subventionné à hauteur de 55%. DETR : 140 000€, DSIL : 100 000€, CD 56 : 127 860€, DRAC : 29 490€. ■

## CONTACT :

Patrice Le Penhuizic, maire / 02 97 67 05 00 / mairie.lauzach@wanadoo.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • juin 2024

